



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 50413

### Texte de la question

M. Jean-Yves Le Deaut appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation des sapeurs-pompiers volontaires. Ceux-ci s'inquiètent de la non-parution de l'arrêté fixant le taux des vacances horaires en leur faveur. Il convient en effet que les dispositions relatives au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers soient pleinement appliquées. Il lui demande de lui indiquer quand il compte prendre l'arrêté fixant le taux des vacances horaires des sapeurs-pompiers volontaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Le Déaut Jean-Yves](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50413

**Rubrique :** Sécurité civile

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 1997, page 1747